

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

La MRC de Beauharnois-Salaberry, composée de sept (7) municipalités et d'une population de plus de 65 000 habitants, est reconnue pour son dynamisme et son implication dans divers projets de développement. Actuellement, le service du Parc régional de la MRC est à la recherche de deux (2) candidats pour pourvoir le poste suivant :

PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL

Responsabilités :

Sous l'autorité de la Coordinatrice du Parc régional Beauharnois-Salaberry, la personne occupant le poste de « Préposé à l'accueil » est responsable d'accueillir, d'orienter, d'informer et de conseiller les visiteurs sur les services, les produits et les activités du Parc régional et plus globalement des attraits de la région.

Responsabilités techniques :

Effectue tous les travaux associés à l'accueil et aux renseignements du Parc régional, et plus spécifiquement:

- Contrôler les admissions et percevoir les frais en lien avec certains services;
- Fournir de l'information sur les services et produits touristiques ainsi que les attraits environnants
- Compiler les statistiques relatives aux visiteurs;
- Recevoir et traiter les plaintes de la clientèle
- Sensibiliser l'ensemble des visiteurs sur les règles d'usages du Parc régional;
- Assurer un contrôle des zones de stationnement;
- Assurer l'inventaire du matériel d'information touristique;
- Maintenir la propreté générale des lieux;

Qualifications requises :

- Permis de conduire valide;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- Certification valide en Premiers soins et RCR (atout);
- Expérience en tenue de caisse;
- Souci du service à la clientèle;
- Connaissance de la région et des points d'intérêt touristique;
- Habilités pour la communication verbale et écrite;

Conditions de travail :

- Fonction exigeant de travailler les fins de semaine et les jours fériés. Travail à horaire variable et pouvant s'effectuer sous pression.
- Emploi temporaire (Période : 19 mai 2019 au 1^{er} septembre 2019)
- Années d'expérience reliées à l'emploi : 2 ans et plus
- Horaire de travail de 35 à 40 heures/semaine (8 semaines), 12 à 24 heures (8 semaines)
- Les horaires peuvent être modifiés selon la température et la saison touristique
- Salaire à discuter

Faire parvenir votre C.V. au plus tard le **28 février 2019**, par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY
2, rue Ellice
Beauharnois (Québec) J6N 1W6
Télécopieur : (450) 225-0872
Courriel : servicerh@mrc-beauharnois-salaberry.com